



Conclure des contrats, les respecter, les résilier. Voici comment fonctionne le droit civil allemand.

L'Allemagne est un pays dans lequel la liberté tient une place importante. En plus de la liberté d'expression et de religion il existe également la liberté contractuelle.

Qu'est-ce que cela signifie dans votre vie quotidienne ?

Par exemple, si vous voulez utiliser un smartphone, louer un appartement ou aller à la salle de sport, vous devez conclure un contrat à l'oral ou par écrit. En principe, il peut être convenu librement de ce qui est établi dans ce contrat. En règle générale, l'État n'impose aucune exigence et ne surveille également pas ce qui figure dans les contrats.

Mais cette liberté apporte également son lot de responsabilités. Par exemple, si vous voulez conclure un contrat pour un smartphone, vous devez prêter attention au contenu. En d'autres termes : Comment est établi le prix total ? D'autres frais mensuels sont-ils à prévoir en plus d'un paiement unique ? Si vous vous rendez compte que vous ne pouvez pas payer le prix demandé, ne concluez pas le contrat. Autrement vous serez passible d'une peine.

Les contrats doivent être respectés et ne peuvent être annulés qu'à titre exceptionnel, par exemple s'ils sont conclus en dehors d'un magasin : Par exemple, à domicile , au téléphone ou dans la rue. Les contrats conclus sur Internet peuvent aussi être annulés. Cependant, vous devez manifester vous-même votre volonté de rétractation dans un délai de 14 jours. Que se passe-t-il si vous ne pouvez pas respecter un contrat ? Votre partenaire contractuel peut faire appel à un tribunal. Le tribunal envoie un huissier qui essaiera de récupérer l'argent. S'il s'avère que, par exemple, vous ne pouvez pas payer le smartphone figurant au contrat, il se peut que vous ne puissiez plus conclure de nouveau contrat à l'avenir.

Mais, outre des devoirs, un contrat donne également une sécurité. Si vous avez été trompé, vous pouvez par exemple vous faire conseiller par un avocat. Si votre partenaire contractuel ne fournit pas la prestation promise et s'il ne vous remet donc pas votre smartphone après l'achat, tel que cela a été convenu vous pouvez également vous adresser à une juridiction. En aucun cas vous ne devez faire justice par vous-même. L'auto-justice est interdite en Allemagne.

Le tribunal examine la situation au cours d'une audience publique. Si aucun accord n'est possible, le tribunal prononce un jugement. Celui-ci est indépendant et lié uniquement aux lois adoptées par le parlement.

